

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ LE MERCREDI 19 OCTOBRE 2022, À 19 HEURES, À LA SALLE DU CONSEIL DE LA MRC

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

	1.1	Ouverture de la séance et vérification du quorum
(résolution)	1.2	Lecture et adoption de l'ordre du jour
(résolution)	1.3	Dépôt et approbation de la liste des chèques et des prélèvements pour la période du 15 septembre au 14 octobre 2022
(résolution)	1.4	Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer au 14 octobre 2022
(résolution)	1.5	Acceptation du dépôt des états financiers comparatifs au 30 septembre 2022 vs 2021 & des états financiers comparatifs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022
(résolution)	1.6	Dépôt et adoption des états financiers vérifiés de la MRC et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021
(résolution)	1.7	Dépôt du rapport d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec
(résolution)	1.8	Approbation du règlement d'emprunt numéro 2022-02 de la régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine décrétant une dépense n'excédant pas 125 000 000 \$ et un emprunt du même montant pour le développement, la construction, l'exploitation et la mise en place d'instruments financiers des projets éoliens issus des appels d'offres d'Hydro-Québec AO2021-01 et AO2021-02

(résolution)	1.9	Travaux de rénovation de la toiture à l'édifice administratif de la MRC – Octroi de contrat
(résolution)	1.10	Services juridiques et Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Octroi de contrat
(résolution)	1.11	Adoption de la Charte municipale pour la protection de l'enfant
(résolution)	1.12	Appui aux demandes des Producteurs et productrices acéricoles du Québec
(résolution)	1.13	Poste de responsable du développement social-culturel - modifications
(résolution)	1.14	Embauche d'un technicien informatique
		GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
(résolution)	3.1	Travaux aux écocentres - Autorisation de paiement
		DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET RÉGIONAL
(résolution)	4.1	<u>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET RÉGIONAL</u> Espace régional d'accélération et de croissance de la Gaspésie (ERAC) Contribution de la MRC
(résolution) (résolution)	4.1	Espace régional d'accélération et de croissance de la Gaspésie (ERAC)
		Espace régional d'accélération et de croissance de la Gaspésie (ERAC) Contribution de la MRC
(résolution)	4.2	Espace régional d'accélération et de croissance de la Gaspésie (ERAC) Contribution de la MRC Fonds d'aide aux organismes (FAO)
(résolution)	4.2	Espace régional d'accélération et de croissance de la Gaspésie (ERAC) Contribution de la MRC Fonds d'aide aux organismes (FAO) Appui au projet de parc de la rivière Émeraude - PARIT
(résolution) (résolution)	4.2	Espace régional d'accélération et de croissance de la Gaspésie (ERAC) Contribution de la MRC Fonds d'aide aux organismes (FAO) Appui au projet de parc de la rivière Émeraude - PARIT TRANSPORT Plan d'intervention en infrastructures routières locales - Octroi de contrat pour services professionnels relativement au devis d'appel

CORRESPONDANCE

- 8.1 MAMH M. Frédéric Guay 16/09/22

 Objet: Règlement n° 339-2022 Modification au Schéma d'aménagement et de développement révisé
- 8.2 MAMH M. Frédéric Guay 29/09/22

 Objet: Règlement n° 343-2022 Modification au Schéma d'aménagement et de développement révisé

AFFAIRES NOUVELLES

- 9.1 Offre de formations professionnelles (AEP) sur le territoire Opération et entretien d'un site récréotouristique
- 9.2

PÉRIODE DE QUESTIONS

(résolution) Levée de la séance

Christine Roussy Directrice générale & greffière-trésorière